



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2630
28 décembre 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

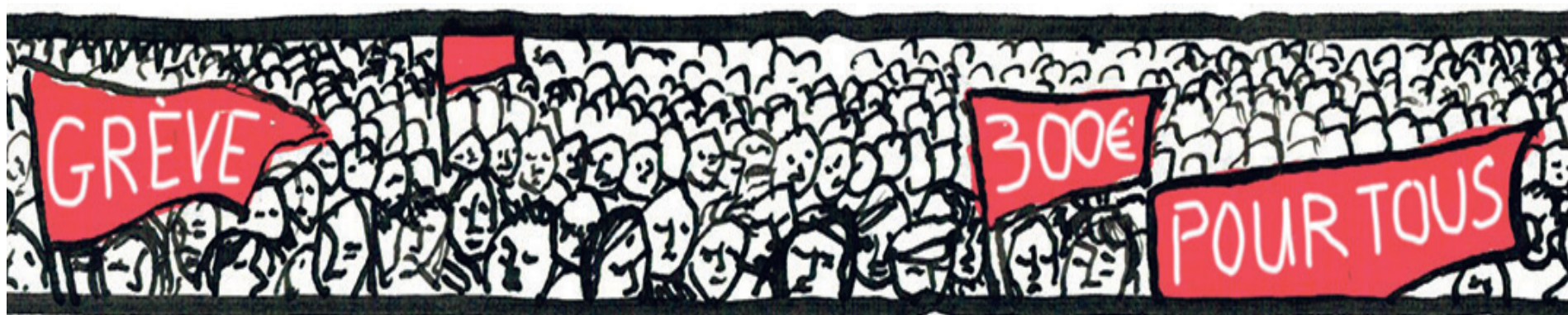
Lutte

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Macron a dû reculer devant les gilets jaunes, les travailleurs peuvent faire reculer le grand patronat



Après avoir fait reculer Macron, faisons payer les grands patrons!

Plus d'un mois après le début de la mobilisation des gilets jaunes, près de 40 000 personnes manifestaient à nouveau samedi 22 décembre. Les représentants du gouvernement se sont appuyés sur la baisse de la mobilisation et sur les démonstrations odieuses de quelques manifestants d'extrême droite pour affirmer que la contestation était terminée. Il n'y a plus que des factieux dans les rues, ont-ils répété, tandis que Macron, peut-être inspiré par son réveillon au milieu des missiles et des avions de chasse de l'armée française engagée au Tchad, affirmait que l'ordre devait maintenant être rétabli.

Quel que soit l'avenir du mouvement des gilets jaunes, il a permis l'expression de la colère qui traverse toute la société, contre l'effondrement du niveau de vie. Il a montré que la mobilisation des classes populaires dans les rues pouvait obliger le gouvernement à reculer et à faire des concessions. Macron et tous ses ministres, après avoir fait mine de découvrir la «souffrance», détaillent leurs mesures pour tenter de convaincre qu'ils y ont répondu. La ministre de la Santé Buzyn a même dit que le gouvernement et les gilets jaunes avaient le même objectif, assurant que l'augmentation de la prime d'activité et la défiscalisation des heures supplémentaires rendaient le travail payant.

La réalité, c'est que Macron et son gouvernement sont incapables de répondre à l'exigence de pouvoir vivre correctement de son travail. La classe capitaliste monopolise de plus en plus toute la richesse et il n'est pas question de lui imposer quoi que ce soit. Toutes les mesures du gouvernement consistent à prendre dans notre poche gauche ce qu'il reversera dans la droite, puisqu'elles sont toutes financées par l'argent public, sans rien prendre aux capitalistes.

«*Nous avons été trop intelligents*», a osé dire le chef des députés macronistes pour expliquer la contestation de son gouvernement! Ce mépris social, le monde du travail en a fait l'expérience. Il a mesuré le gouffre entre les classes populaires et les institutions censées les représenter. Certains mettent en avant la revendication d'un référendum d'initiative citoyenne, pour aller au-delà de la mobilisation pour le pouvoir d'achat et peser sur la direction de la société.

Il serait bien sûr nécessaire que les classes populaires se

mêlent de ce qui se passe à la tête de l'État, au niveau du pouvoir. Mais un référendum, même d'initiative citoyenne, permettrait-il de «*redonner le pouvoir au peuple*»?

Le fait que des politiciens, de l'extrême droite à la gauche, reprennent cette idée est significatif. Il s'agit d'une diversion, faite pour désarmer ceux qui veulent contester le système. Même le gouvernement dit maintenant qu'il n'est pas contre. Macron n'est pas à une arnaque près! Constatant la déconsidération des partis politiques bourgeois alternant au pouvoir, il a déjà servi le couplet du jeune dynamique qui fait «*de la politique autrement*». Il a déjà enchaîné sur le boniment du «*grand débat*», alors pourquoi ne pas y ajouter des référendums?

Si, demain, un référendum portant sur une question favorable au monde du travail obtenait une majorité de oui, cela obligerait-il le grand patronat et le gouvernement à s'y plier? Forts de leur argent, les capitalistes ont les moyens de ne pas respecter les lois ou de les contourner. La loi sur les 35 heures, par exemple, favorable en apparence aux travailleurs, a finalement servi aux capitalistes pour imposer la flexibilité et intensifier l'exploitation. Les capitalistes, qui dominent l'économie et font marcher toute la société suivant leurs intérêts immédiats, ne céderont pas un pouce de cette domination sans combat.

Derrière la façade démocratique, l'appareil d'État est constitué d'une caste de hauts fonctionnaires, qui portent les intérêts de la bourgeoisie sans même être élus, échappant largement au contrôle des classes populaires.

Ce qui est vrai de l'État l'est encore plus des décisions des grandes entreprises. Fermer une entreprise, licencier des centaines de travailleurs, est laissé au bon vouloir des capitalistes. Peu importent les conséquences sur la vie de milliers de familles, les villes ou les régions sinistrées: il s'agit de décisions protégées par le secret des affaires. La loi de l'argent est sacrée, et dévoiler les intentions d'une entreprise, aussi nocives soient-elles pour la société, est même puni par la loi!

Pour ne pas être condamné à subir des reculs successifs, c'est à la domination capitaliste sur la société que le monde du travail doit s'attaquer.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Prime ou non: il faut augmenter les salaires 3



Fonctionnaires: salaires bloqués, assez! 3

Policiers: si utiles pour le gouvernement 3

Pour contester le pouvoir: les travailleurs doivent contrôler l'État et l'économie 4



Et il n'y aurait pas d'argent? 4

Noël: des gilets jaunes par milliers 4

La dette de l'État: un pactole pour les banques 5

Marseille: une municipalité ni coupable ni responsable 5

Samu: augmenter les effectifs! 8

Décès aux urgences: symptôme d'un hôpital malade 8

Amiante: les victimes déboutées 8



Climat: une pétition ne suffira pas 12

Migrants à la rue: une politique inhumaine 12

Mutuelles: les assurés paieront plus 12

DANS LE MONDE

États-Unis: démagogie aux dépens des employés fédéraux et des migrants 6

Trump et la Syrie: calculs cyniques 6

Grande-Bretagne: des gilets jaunes à la Tour de Londres 6

Tchad: la continuité de l'impérialisme 7



Migrants: Macron-Salvini, même politique 7

Japon: Ghosn prolonge son séjour 7

ENTREPRISES

Bayer - Rhône: grève contre le licenciement d'un militant 9

Kiabi - Douai: protestation contagieuse 9

Cristallerie Arc - Pas-de-Calais: manifestation réussie 9

Assistantes maternelles sous la menace 9

SNCF: à Lyon la direction recule 10



À Châtillon, pour les salaires 10

À Nantes, vendredi de grève 10

Licenciement à Montparnasse 10

Hôtel Park-Hyatt: victoire 11

Prime ou non : il faut augmenter les salaires

Parmi les annonces de Macron pour désamorcer la colère exprimée par les gilets jaunes figure la possibilité pour les entreprises de verser à leurs salariés une prime exonérée de tout impôt ou cotisation patronale, jusqu'à un montant de 1 000 euros.

Suivant la formule « Faites ce que je dis, pas ce que je fais », le gouvernement a refusé toute prime aux 5,4 millions de travailleurs de la fonction publique, réservant ses milliards de cadeaux à la classe capitaliste.

Certains groupes ont saisi l'occasion de verser cette prime ponctuelle, pour eux bien préférable à une augmentation de salaire. C'est le cas par exemple d'Orange, la SNCF, La Poste, les Galeries Lafayette, Michelin, dont les salariés pourront toucher quelques centaines d'euros. Il s'agit de toute façon d'une infime partie de leurs bénéfices. Ainsi Total a voulu passer pour particulièrement généreux en versant 1 500 euros à ses 31 500 salariés. Mais cela ne représente que 0,5% de son bénéfice net de 10 milliards d'euros en 2017.

D'autres ont refusé de donner la moindre prime, comme Arcelor, PSA, Carrefour, Apple et bien d'autres groupes riches à milliards. Mais cela a provoqué des premières réactions.

Ainsi à Arcelor Mittal Florange, le train à chaud est à l'arrêt depuis le 20 décembre en raison du refus du groupe de verser une prime exceptionnelle. Les travailleurs ont refusé de reprendre le travail à l'issue d'une rencontre avec la direction le 23 et le mécontentement général a entraîné des débrayages sur d'autres sites, à la coulée continue,

et aussi à Dunkerque et Mardick.

Une soixantaine de salariés de Carrefour Supply Chain de Colomiers ont aussi fait grève le 21 décembre au matin, suite au refus du groupe de verser la moindre prime alors qu'il a touché, rien qu'en CICE, 300 millions net de l'État. La CGT Carrefour qui a organisé cette grève revendique un salaire minimum de 1 800 euros net et le versement d'une prime exceptionnelle de 1 000 euros.

Le même jour, la direction d'Apple France annonçait le refus de tout versement de prime aux salariés en France, alors qu'elle annonce un bénéfice en progression de 23%. Lundi 24 décembre, la CGT appelait à une grève de 15 heures à 18 heures. La moitié des boutiques Apple, soit une dizaine, étaient touchées, comme à la Défense, sur les Champs-Élysées, à Lyon Part-Dieu, à Montpellier.

Si le refus de verser une prime apparaît comme une provocation supplémentaire et suscite ces premières réactions, la question des salaires insuffisants est à l'ordre du jour, dans ces entreprises comme ailleurs. Face à la chute du pouvoir d'achat, la lutte pour imposer une augmentation générale des salaires en prenant sur les profits pharaoniques des capitalistes ne fait que commencer.

Christian Bernac



Fonctionnaires : salaires bloqués, assez !

À l'issue d'une rencontre avec les syndicats vendredi 21 décembre, le secrétaire d'État à la Fonction publique, Olivier Dussopt, a confirmé son refus de toute augmentation de salaire pour les fonctionnaires, soit plus de cinq millions de salariés.

Il s'est retranché derrière les mesures déjà annoncées par Macron. L'augmentation de la prime d'activité touchera une partie des travailleurs payés au smic, mais pas tous, car elle est variable selon la situation familiale. Quant à la défiscalisation des heures supplémentaires, elle ne peut toucher que ceux qui veulent et peuvent en faire, et contraint les salariés à s'épuiser un peu plus au travail pour joindre les deux bouts, alors même que des millions de chômeurs s'épuisent, eux, à chercher un emploi. Le gouvernement a exclu le versement d'une prime exceptionnelle, alors qu'il prétend encourager les patrons à le faire, car cela coûterait paraît-il 5 milliards d'euros. Selon Dussopt, ce serait une somme colossale ; c'est pourtant ce que rapportait l'ISF au budget de l'État, avant d'être supprimé.

Quant au point d'indice qui sert de base au calcul des rémunérations des

fonctionnaires, il restera gelé comme il l'est depuis 2010, à l'exception de deux revalorisations minimales de 0,6% en 2016 et 2017. Autant dire que le gouvernement n'a absolument rien annoncé sur le seul plan qui pourrait résoudre les problèmes de fin de mois des salariés

du secteur public : de réelles augmentations de salaire, et leur indexation sur les prix.

Face à cette fin de non-recevoir, l'attitude des syndicats de fonctionnaires reste attentiste. Ils se préparent à organiser une journée d'action en janvier. Le mouvement des gilets jaunes a pourtant bien rappelé que c'est le rapport de force qui paie, et non les discussions dans des salons feutrés.

Claire Dunois



Policiers : si utiles pour le gouvernement...

En marge des manifestations de samedi 22 décembre, des policiers à moto ont été pris à partie par des gilets jaunes. L'un d'eux a même sorti son pistolet. Un des représentants d'UNSA-Police a immédiatement justifié l'acte de ce policier en demandant au gouvernement de lui apporter son soutien.

La réponse ne s'est pas fait attendre : Édouard Philippe a reçu les trois policiers concernés dès le 24 décembre. Les policiers, fortement mis à contribution du fait du nombre de manifestations ces dernières semaines, en particulier celles des gilets jaunes, ont menacé le gouvernement et commencé à mettre en application une grève du zèle, des fermetures de commissariats. Mais, dès l'annonce de manifestations policières, le gouvernement a fait adopter un amendement à la loi de finances 2019 accordant une prime exceptionnelle de 300 euros aux policiers sur le terrain. Il a aussi annoncé la mise en place d'un calendrier de paiement des heures supplémentaires.

Alors que ces concessions ont été dénoncées comme insuffisantes par les policiers prêts à poursuivre leur mobilisation, le gouvernement a encore accordé une augmentation de salaire progressive sur l'année 2019. D'ici un an, les policiers sur le terrain toucheront entre 120 et 150 euros de plus par mois selon leur grade. Ceux qui travaillent dans les bureaux auront droit à 200 euros. Il n'y a rien par contre sur les demandes d'effectifs supplémentaires, avec les millions d'heures supplémentaires qui en résultent.

Le gouvernement a donc lâché un peu de lest pour stopper la fronde de ses forces de répression, mais surtout il ne cesse de les féliciter, de les assurer de

son soutien appuyé, même lorsque leur attitude est mise en cause. Macron ne manque pas une visite pour assurer les policiers de sa gratitude, de son admiration pour le travail qu'ils effectuent, et on en passe. Malgré le discrédit général de sa politique, le gouvernement n'a nullement l'intention d'en changer.

Il n'est pas question pour lui d'ouvrir la voie à une augmentation générale des salaires ; pas question de mettre fin notamment au blocage des salaires des fonctionnaires en vigueur depuis 2010. Mais il est clair que, pour la catégorie des policiers, une brèche est ouverte. Le gouvernement a trop besoin que ce corps de métier joue sans faille son rôle de pilier de l'ordre. En clair, même s'ils disent que cela les fatigue, le gouvernement attend des policiers qu'ils soient toujours prêts à matraquer les manifestants. La poursuite d'une politique impopulaire est à ce prix.

C. D.

Pour contester le pouvoir: les travailleurs doivent contrôler l'État et l'économie

La revendication du référendum d'initiative citoyenne connaît un certain succès parmi les gilets jaunes. Ils y voient un moyen de contrecarrer la politique d'un gouvernement qui méprise et écrase les classes populaires.

L'idée qu'il faut aller au-delà de la revendication d'avoir de quoi boucler les fins de mois est juste. Et il est légitime de se dire que les classes populaires doivent pouvoir diriger directement la société, afin qu'elle réponde aux besoins de la majorité. Les travailleurs, la population, devraient avoir le moyen de contrôler les élus et l'appareil d'État et de peser directement sur les décisions politiques et budgétaires.

Mais pour cela, il ne suffit pas d'institutions ou de modes de scrutin plus ou moins démocratiques. Dictatures féroces interdisant toute liberté d'expression, régimes autoritaires, démocraties : l'État et le gouvernement peuvent prendre des formes très diverses suivant les pays et les situations. À des degrés divers, des possibilités pour des groupes de citoyens de soumettre à référendum certaines questions de société ou des problèmes politiques existent dans plusieurs pays riches, comme en Suisse ou en Italie. Et aux États-Unis on élit même certains fonctionnaires, du shérif à l'équivalent du médecin légiste

en passant par les juges des tribunaux d'État. L'appareil d'État est-il pour autant sous le contrôle de la population, voire simplement plus proche d'elle ?

Tant que c'est l'argent qui commande, même dans les riches pays démocratiques, c'est la grande bourgeoisie qui fait ou défait les carrières des responsables politiques, comme celles des hauts fonctionnaires de l'appareil d'État, qu'ils soient élus ou non. Les hommes – ou plus rarement les femmes – du pouvoir sont intimement liés à la grande bourgeoisie, dont ils représentent et servent fidèlement les intérêts. Ils fréquentent le même monde, sont issus des mêmes grandes écoles. Ils passent d'un poste de responsable de cabinet dans un ministère à celui de dirigeant d'une grande entreprise, ou inversement, et finissent parfois dans un fauteuil de ministre.

Derrière la diversité des régimes politiques et des appareils d'État, il y a une même réalité sociale. L'État, même lorsqu'il semble représenter également toutes les classes sociales, sert en réalité les intérêts des

capitalistes. Car ce sont eux qui dominent la société du simple fait qu'ils monopolisent les richesses et les moyens de production.

Le sacro-saint droit de propriété nous est présenté comme relevant des droits et de la liberté individuels. Mais la possession des richesses, la propriété des banques et des grandes entreprises donnent aux capitalistes le droit de diriger la société, de licencier des travailleurs et d'en exploiter d'autres, de décider de ce qui se produit ou ne se produit pas, quitte à mettre en danger la planète.

La classe ouvrière et l'ensemble des classes populaires, si elles veulent pouvoir contrôler vraiment ce qui se passe dans la société,

doivent remettre en cause la loi du profit que l'économie capitaliste fait régner dans tous les domaines de la vie sociale.

Il est légitime pour le monde du travail de contrôler les comptes des grandes entreprises, d'exiger de savoir où vont les milliards qui sont le produit de son exploitation. Aujourd'hui, c'est un crime puni par la loi pour un travailleur, pour un lanceur d'alerte, de dévoiler les projets néfastes de l'entreprise qui l'emploie ou les combines dont il a connaissance ! Il faut imposer la fin du secret qui protège les affaires et les opérations commerciales des grandes entreprises industrielles comme financières.

Les travailleurs sont à

l'origine de toute la richesse de la société. Ils produisent, transportent, livrent et échangent les marchandises, comme ils transmettent et voient passer les opérations financières. Ils ont les moyens d'imposer leur contrôle sur l'économie et de contester la domination capitaliste sur celle-ci, jusqu'à débarrasser la société de la loi du profit en expropriant la grande bourgeoisie.

Il est urgent que le monde du travail revendique la direction de la société, contre les politiciens professionnels qui s'agitent sur le devant de la scène, mais surtout contre la classe capitaliste qui est leur donneur d'ordres.

Nadia Cantale

Et il n'y aurait pas d'argent ?

4 000 milliards de dollars : c'est le montant atteint par les fusions-acquisitions en 2018 dans le monde. Des groupes comme Axa et Sanofi ont, par exemple, déboursé respectivement 15 et 11 milliards pour racheter un concurrent. Les experts économiques s'en réjouissent, espérant que 2019 soit un aussi bon cru. Mais qu'est-ce que l'économie et la population

gagnent à de telles opérations, si ce n'est que le capital se concentre et accroît le parasitisme d'une toute petite minorité ?

Pour ne prendre que Sanofi, le géant pharmaceutique vient encore d'annoncer un plan de restructuration, avec la suppression de 750 postes en France. Et s'il a trouvé 11 milliards pour racheter un concurrent, il ne promet d'investir

que 700 millions d'euros, et ce, sur les deux ans à venir.

Faire des ponts d'or aux capitalistes pour qu'ils daignent investir utilement, produire et embaucher, est peine perdue. Ceux que l'on appelle investisseurs ne sont que des parieurs qui traitent l'économie comme d'autres jouent au casino.

L.V.

Noël : des gilets jaunes par milliers...

Esprit de Noël es-tu là ? Non, répondent en chœur les commerçants, qui mesurent ledit esprit à l'aune de leur chiffre d'affaires. D'après leurs calculs, le manque à gagner enregistré par la grande distribution à cause des gilets jaunes s'élèverait à deux milliards d'euros.

Leur mouvement a, sans aucun doute, gêné les affaires de certains, à commencer par ceux qui ont vitrine sur les Champs-Élysées. Mais la véritable catastrophe économique et sociale n'est pas là. Elle est dans la vie de misère imposée à des millions de femmes et d'hommes, qu'ils soient retraités, chômeurs, salariés ou petits commerçants. Elle est dans l'angoisse de ceux qui craignent d'être licenciés ou de perdre leur logement. Elle est dans l'humiliation vécue par ceux

qui dépendent des Restos du cœur pour se nourrir. C'est ce point de vue que les gilets jaunes font entendre depuis des semaines et c'est ce qui les a conduits à se mobiliser.

Oui, les commerçants font leurs comptes et l'état de leurs pertes. Mais les travailleurs salariés peuvent faire de même. Le gel des salaires, la chute de revenu quand on se retrouve au chômage, les agios payés à la banque parce qu'on vit à découvert, tout cela n'est jamais chiffré et comptabilisé pour être dénoncé comme une perte pour l'économie et la société. Eh bien, les travailleurs doivent le faire et revendiquer leur dû. Le mouvement des gilets jaunes a ouvert la voie pour cela. Plus que l'esprit de Noël, il fait souffler l'esprit de luttes, et c'est tant mieux !

Lila Vermer



Les gilets jaunes mobilisés samedi 22 décembre dans les rues de Caen.

Dette de l'État : un pactole pour les banques

Macron l'avait tout de suite affirmé dans son discours du 10 décembre, et là on peut le croire : il n'était pas question que les mesures qu'il annonçait en réponse à la mobilisation des gilets jaunes coûtent quoi que ce soit aux entreprises.

Pour être complet, il aurait dû préciser que ces mesures (gel des hausses de taxes sur les carburants, exonération élargie de la hausse de la CSG pour certains retraités, heures supplémentaires défiscalisées, etc.) allaient aussi rapporter beaucoup d'argent aux capitalistes et aux financiers.

Pour trouver les douze à treize milliards nécessaires au financement de ces mesures, le gouvernement va jouer sur deux tableaux. Il va encore réduire l'argent affecté aux services publics utiles à tous. Il va

aussi lancer de nouveaux emprunts, et donc alourdir la dette de l'État.

Au moment où l'Insee (l'organisme officiel de la statistique et des études économiques) annonce que désormais la dette de l'État équivaut à une année de production nationale de richesses, il faut rappeler qui sont ceux qui souscrivent aux emprunts d'État. Il y a quarante-cinq ans, aux tout débuts de la crise, le gouvernement s'est interdit de financer ses déficits budgétaires auprès de la Banque de France. Mais



Les banques affichent leur opulence, ici la Société générale.

l'État a offert le gigantesque gâteau de la dette publique au monde de la finance : les banques, les très grosses sociétés et les plus riches des capitalistes. De fait, ils sont les seuls à avoir accès aux emprunts obligataires que l'État lance en permanence sur les marchés financiers pour financer ses dépenses, et d'abord les cadeaux qu'il fait à jet continu à la grande bourgeoisie.

Ainsi, le grand capital prête-contre-intérêts et sans risque car il a la garantie

de l'État – des sommes fantastiques à ce même État, afin qu'il les offre sous une forme ou sous une autre... au grand capital!

La boucle serait bouclée s'il ne s'agissait en fait d'une spirale sans fin. Car l'État ne cesse de lancer des emprunts – en dix ans, selon *Les Échos* du 20 décembre, la dette publique a ainsi augmenté de 73% – avec comme résultat l'explosion des remboursements auxquels il doit faire face.

Il sort ainsi 40 milliards

par an (42,1 milliards sont prévus en 2019) au seul titre du versement des intérêts de cette dette. Ce poste est devenu le deuxième en importance du Budget, juste après l'Éducation nationale et à égalité avec la Défense – un autre moyen de subventionner le grand capital.

Il y a là un « pognon de dingue » que les gouvernants se chargent de faire passer des poches de la population dans les coffres de la bourgeoisie.

Pierre Laffitte

Marseille : une municipalité ni coupable ni responsable

Judi 20 décembre, c'était la première fois depuis l'écroulement de deux immeubles de la rue d'Aubagne, début novembre, que se réunissaient les 101 élus du conseil municipal dans l'hémicycle enfoui sous terre près de l'Hôtel de ville de Marseille, entouré d'imposantes forces policières.

« Les causes de l'effondrement ne sont pas établies » a déclaré le maire tout en demandant à l'État « la reconnaissance de catastrophe naturelle ». Jean-Claude Gaudin repousse ainsi aux conclusions de l'enquête judiciaire l'analyse des responsabilités quant à l'état catastrophique des immeubles de la rue d'Aubagne.

Sur les responsabilités passées, pour lui, il n'y a donc rien à dire. Quant au traitement de la situation

actuelle, la municipalité en reste à octroyer des tickets de bus, la cantine scolaire gratuite et des repas servis par la Sodexo aux personnes évacuées, ainsi que la prise en charge des frais d'obsèques et quelques autres prestations.

En ce qui concerne le relogement, aucune décision importante n'a donc été prise. Pourtant, en raison de l'évacuation de 193 immeubles depuis le drame du 5 novembre avec, dernièrement,

celle de trente familles du bâtiment A de la cité Corot, ce sont 812 ménages, soit plus de 1600 personnes, qui continuent de vivre dans des hôtels. Certains sont logés très loin de leur lieu de travail, ou du lieu de scolarisation de leurs enfants. Il est impossible à l'hôtel de cuisiner un repas chaud à prendre ensemble en famille. Enfin, tous vivent dans l'incertitude. Quant à ceux qui avaient acquis un appartement, les propriétaires-occupants, aux ressources souvent modestes, ils doivent compter sur la bonne volonté de leur assureur pour payer l'hôtel. Mais pour combien de temps ? Pour comble, certains, suite

à leurs retards ou leurs absences, ont perdu leur emploi.

La majorité municipale n'a évidemment pas répondu aux demandes de l'opposition, PC et PS, qui réclamaient entre autres « la réquisition des logements vacants ». Elle avait des questions plus urgentes à examiner, comme la modernisation de l'espace d'exposition du Parc Chanot avec la construction, pour 200 millions d'euros, d'un centre « évènementiel », l'Arena. Il serait, paraît-il, propre à faire resplendir l'image de Marseille dans le monde entier, en venant s'ajouter – toujours pour l'image de la ville – aux somptueux

centres commerciaux édifés dernièrement.

Quelques centaines de personnes étaient venues manifester à l'appel de nombreuses associations et organisations qui dénonçaient les taudis, les écoles délabrées et les cités délaissées. Elles réclamaient des centres sociaux, la réquisition des logements vides, l'annulation des Partenariats Public-Privé, (les PPP, ruineux), la gratuité des transports. Grâce à la police, elles ont pu être maintenues à distance et le Conseil municipal marseillais a pu continuer tranquillement à ignorer leurs problèmes.

Correspondant LO

Fil rouge

L'âge ne fait rien à l'affaire

La députée macroniste Bénédicte Peyrol, 27 ans, a eu une riche idée : « Que tout le monde paye des impôts, dès le premier euro. » Comprendre : y compris les 57% de Français trop pauvres pour être assujettis à l'impôt sur le revenu. Ceux-ci payent pourtant la TVA qui rapporte à l'État deux fois plus que l'impôt sur le revenu. Mais quand, comme Peyrol, on fait la guerre aux classes populaires, la trêve des confiseurs n'en est pas une.

Kit de survie en période de fêtes

Inquiet de la façon dont ses adhérents allaient être mis en difficulté dans les repas de famille, le parti macroniste a édité des fiches pour défendre la politique du gouvernement. En effet, que répondre à des réflexions comme : « Macron, président des riches », « Je ne m'en sors pas », ou encore « Mon salaire est trop faible » ? Le problème, c'est que les grandes personnes ne croient plus au Père Noël...



Pères Noël ubérisés

La société Yoopies propose désormais des Pères Noël low cost, à 30 euros de l'heure en moyenne, contre 100 à 150 euros pour les entreprises établies dans ce secteur. Avec à la clé, d'après un patron d'entreprise classique, le risque de « barbes qui tombent ou de costumes mal boutonnés ».

Eh oui, la concurrence sauvage ne respecte rien et le capitalisme est capable d'imposer des conditions de travail proches du n'importe quoi, même à un personnage qui n'existe pas...

États-Unis : démagogie aux dépens des employés fédéraux et des migrants

Ayant échoué à obtenir les 5,7 milliards de dollars qu'il réclamait pour commencer la construction d'un mur à la frontière avec le Mexique, Trump a engagé une épreuve de force avec le Congrès. C'est le sens du shutdown, c'est-à-dire le gel d'une partie des financements du gouvernement fédéral.

Sur les 800 000 fonctionnaires fédéraux, quelque 420 000, jugés indispensables, comme par exemple la police aux frontières, doivent travailler sans recevoir de salaire. 380 000 autres doivent rester chez eux, sans être payés non plus. Tous ces employés, ainsi qu'un certain nombre d'usagers de services fédéraux, vont donc pâtir de la guéguerre politique de Trump.

Celle-ci vise en priorité les démocrates, dont la minorité au Sénat empêche le vote des crédits pour le mur. Mais elle cible également les élus républicains, qui étaient prêts

à un compromis pour éviter le shutdown. Sur le fond, comme l'ancien candidat à la primaire démocrate Bernie Sanders l'a expliqué, élus démocrates et républicains sont d'accord pour combattre l'immigration clandestine. L'administration Obama (2009-2017) aurait procédé à l'expulsion de 2,5 millions de migrants, plus que sous tous les autres présidents américains. Le nombre de migrants qui franchissent la frontière décline. Celle-ci compte déjà 1200 kilomètres de mur, financés par le passé par le Congrès. Le reste de la frontière est difficile à franchir,

en raison d'obstacles naturels ou de la présence de la police. Et, expliquent les démocrates, il est possible de lutter contre l'immigration clandestine en utilisant le budget fédéral de façon plus efficace qu'avec un mur.

Autrement dit, si Trump ferraille sur cette question, ce n'est pas tant en raison de réels blocages sur la chasse aux migrants clandestins. C'est que le mur lui-même est pour lui un enjeu symbolique. Cette promesse démagogique était au cœur de sa campagne de 2016. Il serait facile d'endiguer ainsi l'immigration, expliquait Trump, qui se targuait de faire payer le Mexique. Celui-ci a refusé de payer et le mur n'a pas été construit.

Pendant les meetings des élections de mi-mandat, les partisans de Trump



« En raison du shutdown fédéral, tous les parcs nationaux sont fermés. »

scandaient : « Build a wall » (Construisez un mur). Pour un démagogue comme le président américain, le mur est donc une affaire sérieuse, en particulier en vue de l'élection présidentielle

de 2020. Une affaire sérieuse qui, en attendant qu'un compromis soit trouvé, justifie de couper les vivres à des centaines de milliers de fonctionnaires.

Michel Bondelet

Trump et la Syrie : les calculs cyniques de l'impérialisme

« Il est temps que nos troupes rentrent à la maison. Nos garçons, nos jeunes femmes, nos hommes, ils rentrent tous et ils rentrent maintenant. » C'est ainsi que, dans un tweet et une vidéo postés le 19 décembre, Trump a annoncé le retrait des 2000 soldats américains officiellement déployés dans le nord de la Syrie.

L'un des premiers surpris par cette décision a apparemment été son secrétaire d'État à la Défense, Jim Mattis, qui affirmait il y a quelques semaines encore que le rapatriement des troupes américaines n'était pas d'actualité. Ouvertement désavoué, il a annoncé sa démission, suivie par celle de l'émissaire américain pour la coalition internationale antidjihadiste, Brett McGurk.

Trump est coutumier de ce genre de diplomatie menée à coups de tweets et de revirements brutaux, sans

consulter ses plus proches conseillers. Les préoccupations de politique intérieure ont certainement pesé d'une façon décisive dans son choix. En effet, alors qu'il avait mené campagne en 2016 en promettant de ramener les troupes à la maison, Trump avait poursuivi après son élection la politique de ses prédécesseurs, décidant même l'envoi de 4000 soldats supplémentaires en Afghanistan. En annonçant de cette façon spectaculaire le désengagement militaire de Syrie, suivi de l'annonce

de la réduction de moitié du contingent en Afghanistan, Trump espère certainement regagner du crédit au sein de son électorat.

Mais ce changement de la politique américaine intervient aussi à la suite d'une évolution du rapport de force militaire en Syrie. Dans le cadre de la lutte engagée à partir de l'été 2014 contre le groupe État islamique, les États-Unis avaient fait le choix d'apporter leur soutien militaire et logistique aux milices kurdes, qui contrôlent un territoire autonome, notamment au nord-est de la Syrie. Celles-ci espéraient que l'impérialisme américain accepterait en contrepartie de leur reconnaître le droit de diriger de façon quasi souveraine ces zones, dont ils avaient acquis le contrôle en

profitant de l'affaiblissement de l'État syrien.

Mais cet appui apporté aux Kurdes par les dirigeants américains créait des tensions avec le président turc Erdogan, qui depuis de nombreuses années réprime féroce toute revendication nationale des populations kurdes sur son territoire et se livre à des opérations militaires contre les milices kurdes sur le sol syrien.

Aujourd'hui, Trump semble avoir fait le choix de revenir à une relation moins conflictuelle avec son allié. Et cela d'autant plus que les milices de l'État islamique, à la suite d'importants revers militaires, ne représentent plus une menace à court terme. Ainsi, Trump a déclaré s'être mis d'accord avec Erdogan pour mener

une « coordination renforcée sur de nombreux sujets, dont les relations commerciales et la situation en Syrie ». Cela revient à abandonner les alliés kurdes des États-Unis et les mettre à la merci d'une nouvelle offensive que l'armée turque prépare déjà.

Les milices kurdes ont joué le rôle d'auxiliaires des États-Unis, mais ceux-ci ne leur témoigneront pas de gratitude particulière, privilégiant maintenant l'alliance avec la Turquie. Ce ne serait pas la première fois que l'impérialisme utilise cyniquement des populations dans des guerres locales en fonction de ses intérêts du moment. C'est cette politique qui a plongé le Moyen-Orient, et bien d'autres régions du monde, dans le chaos.

Marc Rémy

Grande-Bretagne : des gilets jaunes à la Tour de Londres



« Défendons nos retraites. »

Les employés qui surveillent, entretiennent et font visiter la Tour de Londres se sont mis en grève le 21 décembre. La direction du HRP, l'organisme chargé de l'entretien des palais royaux, veut en effet les faire cotiser davantage pour leur retraite. Les plus jeunes employés particulièrement y perdraient beaucoup alors que, comme le dénoncent des grévistes, leur retraite était censée compenser un peu le faible niveau de leur salaire.

Alors, pour la première

fois depuis cinquante-cinq ans, les visiteurs de la Tour de Londres ont été accueillis par des piquets de gardiens en grève. Les Beeefaters (mangeurs de bœuf) sont ainsi nommés parce que, au 15^e siècle, ils recevaient chaque jour une ration de bœuf pour veiller sur les joyaux de la couronne. En ont-ils assez de manger de la vache enragée ? En tout cas, au lieu de leur célèbre uniforme rouge et or, ils ont arboré des gilets jaunes, inspirés du mouvement en France.

Leur direction ne voulant pas revenir sur sa décision, ils ont décidé, avec le soutien de leurs collègues du HRP, de continuer de se faire entendre avec des journées d'action, les 28 décembre et 2 janvier.

Souhaitons que les Beeefaters, devenus provisoirement des Yellow Jackets, l'emportent et que cela donne des idées aux travailleurs britanniques. Car, comme ici, ils ont toutes les raisons de dire « Ça suffit ! »

Pierre Laffitte

Tchad: la continuité du colonialisme

Les 22 et 23 décembre, Macron a fait un séjour éclair au Tchad, flanqué de la ministre des Armées Florence Parly, de la secrétaire d'État Marlène Schiappa... et de Michel Drucker, qui préparait une émission spéciale sur les troupes françaises.

Après avoir réveillé avec les militaires français basés à Kosseï, près de la capitale, Macron a déjeuné le lendemain avec le dictateur Idriss Déby, fidèle allié de l'impérialisme français. En choisissant le Tchad pour son réveillon, il achève son tour des cinq pays du Sahel (Mauritanie, Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad) engagés depuis 2014 dans l'opération Barkhane, qui regroupe 4 500 soldats censés combattre les djihadistes. « Partout où nous combattons le terrorisme, nous protégeons les nôtres, car ce même terrorisme a frappé il y a quelques jours à Strasbourg », a déclaré Macron dans son adresse aux militaires.

Mais si l'armée française

est présente au Sahel, ce n'est pas pour combattre le terrorisme. Et si cela était, ce serait un échec cuisant. Le chef du centre des opérations de la base de Kosseï a d'ailleurs rappelé que Boko-Haram est « un ennemi réactif et volatil, qui ne cesse de se déplacer ». Les groupes djihadistes chassés du nord du Mali par l'intervention militaire française ont regagné du terrain dans le centre du Mali, au Burkina Faso et au Niger.

En réalité la France, ex-puissance coloniale, est présente militairement au Tchad depuis son indépendance, en 1960. Des militants d'ONG s'indignent que Macron ait déjeuné avec Idriss Déby. Ils rappellent l'assassinat en 2008 du leader de



Troupes françaises au Tchad.

l'opposition démocratique, le professeur de mathématiques Ibni Oumar Mahamat Saleh, enlevé à son domicile par la garde présidentielle. Ils rappellent l'exécution en 2016 de 40 militaires n'ayant pas voté pour Déby à la présidentielle. Ils dénoncent la répression féroce en cours contre les populations du Tibesti, au nord, coupables d'avoir réclamé leur dû dans l'exploitation de l'or. Ils rappellent enfin la grève générale qui a secoué le pays en 2018, les fonctionnaires protestant contre la réduction

de leur salaire de 10% à 40%.

Là encore, la politique de Macron est dans la droite ligne de ses prédécesseurs. Depuis son accession au pouvoir en 1990, Déby a toujours été soutenu aux plus hauts sommets de l'État français. Deux fois, en 2006 et 2008, l'armée française est intervenue contre des rebelles qui menaçaient le palais présidentiel. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense sous Hollande et aujourd'hui ministre des Affaires étrangères, a même qualifié le dictateur tchadien d'ami

personnel, interrompant ses vacances pour se rendre à son investiture en 2016.

Le Tchad, dont la population est l'une des plus pauvres du monde, regorge d'or et de pétrole. Il est surtout à une position stratégique, au cœur de l'Afrique centrale et du Sahel. Les affaires des groupes capitalistes français présents en Afrique, comme Areva, Bolloré, Bouygues ou Total, valent bien que leur personnel politique fasse ami-ami avec les dictateurs.

Julie Lemée

Migrants: Macron-Salvini, une même politique

Vendredi 21 décembre, 311 migrants ont été secourus par le navire affrété par l'association espagnole Proactiva Open Arms. En novembre, elle avait repris ses activités de sauvetage en Méditerranée, comme deux autres ONG, sans alerter les autorités italiennes, de peur d'une nouvelle tracasserie administrative qui aurait bloqué le navire à quai.

Comme tous les bateaux de sauvetage, l'Open-Arms est sous le coup d'une procédure judiciaire orchestrée par les autorités italiennes. Ces poursuites judiciaires ont mis un terme aux activités de l'Aquarius en septembre et, depuis lors, plus aucun de ces navires ne croisait au large des côtes libyennes.

Pourtant, depuis le début de l'année, plus de 1300 personnes sont mortes noyées dans cette zone très dangereuse. Mais le ministre de l'Intérieur italien d'extrême droite, Salvini, n'en a cure, comme il l'a montré de nouveau avec l'Open-Arms, lui interdisant d'accoster dans un port italien.

Refoulé par les autorités italiennes, le navire fait route vers l'Espagne qui a accepté d'accueillir ces migrants, alors que la France est restée sourde à ses demandes d'aide. Heureusement, un navire affrété une nouvelle fois en Espagne apporte des vivres et des médicaments à l'Open-Arms, rejeté de tous les ports.

Le gouvernement Macron-Philippe démontre une nouvelle fois que sa politique migratoire ne vaut pas mieux que celle de Salvini!

Aline Urbain



Sauvetage de migrants en Méditerranée.

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 196 (décembre 2018 - janvier 2019):

- Les révolutionnaires et le mouvement des gilets jaunes
- Le 48^e congrès de Lutte ouvrière
 - Relations internationales
 - Situation intérieure
 - Lutte ouvrière et les élections européennes
 - Discussion sur les textes d'orientation
 - Interventions des groupes invités
 - Conclusions

Prix: 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,80 euro.



Japon: Ghosn prolonge son séjour

Carlos Ghosn entame sa troisième période de détention. Il restera en prison au moins jusqu'au 1^{er} janvier, la justice japonaise ayant décidé le 23 décembre de prolonger sa garde à vue.

Ghosn a d'abord été suspecté d'avoir dissimulé, dans son rapport financier officiel aux autorités boursières, une partie de ses rémunérations, soit 38 millions d'euros, entre 2011 et 2015, puis peut-être après 2015. Il est maintenant accusé par le procureur d'abus de confiance aggravé pour avoir monté une opération frauduleuse aux dépens de Nissan. Dans la foulée de la crise financière de 2008, il aurait utilisé des fonds de réserve de

la présidence de Nissan pour, par un biais détourné et le truchement d'un ami libanais milliardaire, soutenir son fonds d'investissement personnel et raser sa propre banque, inquiète d'une perte potentielle d'une quinzaine de millions de dollars.



YOSHIAKI SIPA

La presse japonaise laisse entendre aussi que Ghosn aurait fait acheter, par le biais d'une filiale de Nissan, quelques résidences de luxe qu'il pouvait utiliser, à Rio, Tokyo, Amsterdam ou Beyrouth.

Il n'est pas sûr que cette prolongation soit la dernière, d'autant que l'affaire est aussi très liée à des règlements de comptes entre Nissan et Renault. Quel manque de chance, pour un PDG qui ne fait que ce que font tant d'autres!

Sylvie Maréchal

Décès aux urgences : symptôme d'un hôpital malade

Une femme âgée de 55 ans est décédée aux urgences de l'hôpital Lariboisière à Paris lundi 17 décembre. Un accident dramatique qui met en évidence le manque de personnel dans les services d'urgence comme dans l'ensemble des services des hôpitaux.

Cette patiente avait été amenée là vers 18h45 par les pompiers pour des céphalées et de la fièvre. Elle a été retrouvée décédée le lendemain à 6h20. À son arrivée aux urgences, elle avait été vue par une infirmière, puis été dirigée vers la salle d'attente. Appelée vers 1 heure du matin, elle n'avait pas répondu. Selon le médecin légiste, elle serait décédée vers 10 heures du soir.

Ce décès se produit alors que le manque de personnel est criant depuis des mois dans ce service d'urgence, construit pour accueillir

120 malades par jour, mais qui en accueille près de 300 désormais, sans que les effectifs suivent.

Le personnel des urgences de Lariboisière avait tiré la sonnette d'alarme l'été dernier, en organisant pendant plusieurs jours un mouvement de protestation contre le manque d'effectifs. Il avait alors distribué des tracts aux passants et aux patients, affiché pancartes et banderoles à l'entrée des urgences, qui disaient « *Donnez-nous les moyens d'être humains* » ou encore « *À quand un soignant pour 100 patients ?* ».

Pour autant, aucun moyen supplémentaire: ni en médecin ni en infirmier ou aide-soignant, ne leur avait été accordé.

En plus de cet afflux croissant de patients aux urgences, on assiste à des réductions constantes de moyens dans les autres services de l'hôpital. Trouver un lit vacant dans un service afin d'accueillir un patient sortant des urgences devient de plus en plus compliqué. Dans cette situation tendue, de gros problèmes étaient prévisibles.

« *Il ne faut pas forcément mettre ça sur le compte d'un manque de moyens* », s'est permis de déclarer la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, interrogée après le décès de la patiente. Une enquête interne a été commandée sur les causes du



THIERRY GREUX

décès. Mais les responsables ne sont pas parmi le personnel soignant présent ce jour-là: ce sont les ministres et dirigeants qui suppriment des postes de toutes catégories à l'hôpital,

ferment des services entiers et réduisent le nombre de soignants encadrant un malade dans le seul but de dépenser le moins possible pour la santé publique.

Gaëlle Régent

Samu : augmenter les effectifs !

Il a fallu que les assistants de régulation médicale du Samu de Seine-Saint-Denis appellent à la grève le 24 décembre pour que l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP) cèdent en grande partie à leurs revendications de création de postes supplémentaires.

En Seine-Saint-Denis, ces régulateurs reçoivent 700 000 appels par an. Ils doivent répondre en moins d'une minute et orienter les appels vers les médecins et les services de secours. C'était une mission impossible pour un effectif

théorique de 40 personnes. Selon un médecin urgentiste, également délégué CGT du service, vendredi 21 décembre seuls 8% des appels avaient été décrochés dans la minute, au lieu des 90% indispensables à une bonne prise en charge. Une

situation catastrophique qui, selon ses propres mots, « *aboutit forcément à des morts indues* ».

Dès le 23 décembre, devant la menace de conflit, l'ARS a décidé d'une enveloppe exceptionnelle de 300 000 euros pour chacune des huit antennes du Samu d'Île-de-France. C'est sur cette enveloppe que sera prise la création d'un peu plus de six postes en Seine-Saint-Denis et l'AP-HP a décidé d'un renfort de quatre postes de remplaçants « *pour la période hivernale* ».

L'appel à la grève a été annulé mais d'autres Samu en Île-de-France (Val-de-Marne, Hauts-de-Seine), et aussi en province comme dans la Meuse, sont prêts à prendre le relais, car ils sont tous débordés.

Le gouvernement a cédé mais ce recul se fait au coup par coup et un renfort exceptionnel pour l'hiver ne remplace pas l'accroissement indispensable de l'effectif permanent. L'urgentiste Patrick Pelloux dénonce « *la désorganisation totale des systèmes de*

soins d'urgence » et un Samu « *devenu la porte d'entrée de l'accès aux soins* ».

C'est en effet tout le système de santé qui se dégrade. Depuis le manque de médecins de ville jusqu'à la suppression des services de santé de proximité en passant par les coupes drastiques dans les effectifs des hôpitaux, la volonté de rentabiliser la santé finit par dégrader non seulement l'accès aux soins ordinaires mais aussi la réponse aux situations d'urgence.

Sylvie Maréchal

Amiante : les victimes déboutées

Mardi 11 décembre, la chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté le pourvoi de l'Association régionale de défense des victimes de l'amiante (Ardeva) et du comité anti-amiante de Jussieu qui défendent depuis 1996 les victimes du chantier naval Normed de Dunkerque et celles du campus universitaire parisien.

Selon la Cour de cassation, les risques liés à l'amiante étaient insuffisamment connus avant l'interdiction de l'utilisation de cette matière en France, le 1^{er} janvier 1997. Les membres du Comité permanent amiante et de la Normed mis en cause n'auraient disposé d'aucun pouvoir décisionnaire, ce qui les exonérerait de toute responsabilité.

Il reste que la nocivité de cette fibre minérale, utilisée dans l'industrie et le bâtiment pour ses propriétés anti-calorifiques, est connue depuis le début du

XX^e siècle. Ainsi en 1906, un inspecteur du travail de Caen établissait le rapport entre l'utilisation de l'amiante et la mort d'ouvriers employés dans un établissement textile. Dès 1918, les assureurs américains refusaient d'assurer sur la vie les travailleurs de l'amiante.

Au fil des décennies, il a été établi que l'usage de l'amiante était responsable d'un type de cancer du poumon, le mésothéliome. Mais pour empêcher la prise de conscience de cette nocivité de l'amiante, les industriels

ont mené durant des dizaines d'années aux USA et en Europe une politique de mensonge, de dissimulation, voire d'intimidation pour préserver leurs productions et leurs profits.

À la fin des années 1970, l'amiante était catalogué comme cancérigène par les organismes français de santé. Les industriels ont alors créé en 1982 le Comité permanent amiante qui avait pour but, en diffusant la fable d'un « *usage contrôlé de l'amiante* », de continuer à tout prix à l'utiliser. Ce CPA qui regroupait jusqu'en 1995 des représentants des industriels à côté de scientifiques, de médecins, de syndicalistes, a une responsabilité dans le drame sanitaire qui provoque en France 3 000 morts par cancer chaque année. Il était fait pour agir et il agissait.



MARC DEMEURE VDN

Ainsi, comme l'explique un avocat des plaignants, « *lorsque l'Allemagne a voulu faire interdire l'amiante au niveau européen en 1991, le comité permanent est parvenu à bloquer le projet de directive via le représentant du ministère de l'Industrie* ».

Depuis vingt-deux ans, les victimes luttent pour

obtenir un procès pénal de l'amiante. Il n'y a toujours ni responsable ni coupable pour toutes ces vies brisées. La Cour européenne des droits de l'homme va maintenant être saisie. Les victimes ne se résignent pas à l'injustice et leur combat continue.

Serge Viard

Bayer CropScience – Rhône : grève contre le licenciement d'un militant

Depuis lundi 10 décembre au soir, une centaine de salariés de production, sur 150, sont en débrayages quotidiens à l'entreprise Bayer CropScience de Villefranche-sur-Limas, dans le Rhône.

Le mécontentement est parti des résultats des négociations avec la direction fin novembre. Celle-ci refusait par exemple de retirer son règlement intérieur discriminant, qui prévoyait en particulier des tests salivaires pour détecter le cannabis, de plus uniquement pour ceux travaillant en production.

Quant aux salaires, la direction n'accordait que 2,1% d'augmentation, alors que la CGT revendiquait 100 euros d'augmentation générale. Ce groupe international a pourtant versé 2,7 milliards d'euros de dividendes aux actionnaires et a déboursé 54 milliards d'euros pour racheter Monsanto. Les salariés sont inquiets aussi, car Bayer prévoit de supprimer 12 000 emplois directs dans le monde, et nul ne sait si le site de Villefranche ne sera pas touché.

Ce qui a déclenché la grève le 10 décembre a été, à la fin des négociations, la remise à un délégué syndical CGT d'une mise à pied conservatoire avec entretien préalable le 20 décembre, en vue de son licenciement.

La direction affirme que cela n'a rien à voir avec son activité syndicale, que ce sont des actes personnels qui lui sont reprochés, tels que menaces, intimidations, harcèlement. Ces accusations sont proférées comme par hasard à l'encontre d'un militant d'une usine connue pour sa combativité. Ses camarades de travail sont indignés.

Depuis, la production ne sort pratiquement pas. La grève est reconduite chaque jour et des grévistes se relaient jour et nuit devant l'usine. Jeudi 20, pour

accompagner ce militant, ils étaient une cinquantaine à venir manifester sous les fenêtres du siège de Bayer à Lyon, rejoints par des militants des entreprises de la chimie et d'unions locales. C'est sous les acclamations et avec une haie d'honneur que la délégation est entrée dans l'immeuble.

Le lendemain, lors du comité d'établissement extraordinaire, la direction a maintenu sa position. Lors du vote, les salariés ont été outrés de voir que la CFTC ainsi que la CGC votaient le licenciement du délégué CGT.

En attendant l'avis de l'inspecteur du travail, les débrayages continuent.

Correspondant LO



Cristallerie Arc – Pas-de-Calais : une manifestation réussie

À l'appel de deux syndicats, SUD et FO, près de 200 travailleurs de la cristallerie Arc, à Arques dans le Pas-de-Calais, ont manifesté devant l'entrée de l'usine pour réclamer le paiement d'une prime de fin d'année, le paiement double des jours de Noël et du Nouvel An.

Arc est la plus grosse usine de la région, avec un effectif total de 5 800 salariés, en comptant les intérimaires qui depuis des mois sont des centaines dans l'usine. Une grande partie des ouvriers en production travaillent en équipe : 5 x 8 ou 2 x 8.

En septembre, des rassemblements et des débrayages ont déjà été organisés pour réclamer le paiement d'une prime de fin d'année. Le DRH était venu à la rencontre des grévistes pour leur faire des discours sur les prétendues

difficultés de l'entreprise et il ne s'était engagé... qu'à réfléchir aux revendications.

Lundi 24 décembre, certains de ceux qui travaillaient ont débrayé deux heures et sont sortis rejoindre leurs camarades rassemblés devant l'entrée de l'usine. D'autres avaient prévu de débrayer dans les équipes suivantes, dans la nuit du 24 et le 25 décembre. Les ouvriers voulaient exprimer leur mécontentement devant les conditions de travail qui se dégradent et les salaires très bas. Certains ouvriers, avec

trente ans d'ancienneté, touchent moins de 1 200 euros par mois ! Les travailleurs voulaient aussi donner un avertissement aux patrons qui disent vouloir s'en prendre au temps de travail.

Des gilets jaunes, dont quelques-uns avaient travaillé dans cette usine, sont venus apporter leur soutien et ils ont été applaudis. Après avoir été soutenus sur leurs barrages par des salariés de l'usine, ce geste de solidarité leur paraissait évident.

Un autre appel à débrayer et à manifester est prévu pour le 31 décembre, une bonne façon de terminer l'année, avec le vœu pour 2019 de luttes victorieuses contre le patronat !

Correspondant LO

Kiabi – Douai : protestation contagieuse

Le 17 décembre, à l'entrepôt logistique de Kiabi à Lauwin-Planque, près de Douai, plusieurs dizaines de travailleurs se sont mis en grève pour exiger la prime de fin d'année évoquée par Macron. Les syndicats les ont soutenus, et durant trois jours entre 40 et 70 salariés se sont mobilisés.

La direction, qui dépend du groupe Mulliez, a dû céder une prime de Noël de 300 euros, une prime de poste et une augmentation de salaire de près de 3%. Elle s'est aussi engagée à payer 70% des jours de grève. Les salariés ont alors voté la fin du mouvement.

Cette grève victorieuse a aussi donné des idées à des travailleurs d'Amazon, situé à moins d'un kilomètre de Kiabi. Amazon avait prévenu qu'il n'était pas question de verser une prime. Mais, après avoir discuté sur Internet et sans attendre les négociations salariales de janvier, une vingtaine de travailleurs ont déclenché

une grève pour réclamer une prime de 1 000 euros. Ils se sont retrouvés à une vingtaine devant le portique d'entrée, ce qui a obligé les syndicats à les soutenir.

C'était une bonne occasion de discuter des revendications, de comparer les salaires à Kiabi et à Amazon, les mauvaises conditions de travail dans les deux cas, et les fortunes respectives de Jeff Bezos et de la famille Mulliez.

Macron fait des discours qui ne l'engagent à rien, mais ces travailleurs trouvent par quelle voie améliorer leur niveau de vie : la grève !

Correspondant LO

Assistants maternelles : la menace de nouvelles règles

Lors de la manifestation du 1^{er} décembre contre le chômage, le nombre d'assistants maternelles et d'auxiliaires de vie de personnes âgées a été particulièrement remarqué. Il l'a été aussi sur les ronds-points, parmi les gilets jaunes.

Ces travailleuses ont en effet des raisons de craindre que l'objectif de trois à quatre milliards d'euros d'économies en trois ans, sur les indemnités accordées aux travailleurs privés d'emploi qui y ont droit, ne soit fait en partie sur leur dos.

Une des pistes pour parvenir à cet objectif d'économies est de s'attaquer aux règles du cumul emploi-chômage. Ceux qui disposent toujours de droits au chômage peuvent compléter un emploi à temps partiel ou la réduction de leur activité grâce au maintien partiel d'une allocation chômage. Parmi eux, une partie des assistantes maternelles ou auxiliaires de vie indépendantes ou employées par des associations auprès des personnes âgées sont concernées. Elles perdent

régulièrement des contrats parce que les enfants grandissent, ou du fait du décès d'une personne âgée, et peuvent rester parfois plusieurs mois sans en retrouver de nouveaux. Un tiers des assistantes maternelles par exemple perçoivent une compensation. Sa perte peut engendrer des baisses de revenu de quelques centaines d'euros.

Le maintien des conditions d'indemnisation chômage est donc essentiel pour elles, alors qu'elles ne touchent que de très bas salaires. Plusieurs syndicats ont lancé des pétitions à ce sujet. Les travailleuses concernées discutent, prennent contact entre elles. C'est un début d'organisation pour faire valoir leurs intérêts face aux attaques qui se profilent.

Inès Rabah

SNCF : à Lyon, la direction recule

Deux lignes de tram-train desservent l'ouest de Lyon, où les 36 conducteurs ont un statut à part, avec des salaires inférieurs à ceux du TER ou des trains grandes lignes.

Sans les primes, le salaire de base à l'embauche est ainsi en dessous du smic. Par ailleurs, ces lignes ont été récemment rénovées, avec du matériel tout neuf. Elles pourraient être filialisées ou revendues dans un futur proche.

Toutes ces raisons ont poussé les conducteurs à se mobiliser : contre les bas salaires, en revendiquant la hausse d'une prime, et contre toute tentative de les vendre. La grève, préparée par des réunions de discussion animées par la petite équipe militante qui s'était formée lors du mouvement du printemps dernier, a duré quinze jours. Quasiment tous les jours, un piquet de grève au technicentre de L'Arbresle, où sont réparés les trains, a permis de discuter des problèmes. La grève, démocratique, a été conduite par les grévistes eux-mêmes, syndiqués ou non-syndiqués.

Jeudi 20 décembre, alors que la direction ne donnait aucun signe de vie depuis treize jours, une quinzaine de grévistes se sont invités dans la tour In City

à la Part-Dieu, où elle siège. Ils y ont retrouvé d'autres conducteurs de TER, des délégués en réunion avec la direction pour dénoncer la dégradation de leurs propres conditions de travail. Tous ont pu observer le mépris de classe du « grand » directeur régional SNCF de la conduite, prétendant qu'ils n'avaient aucune raison de protester et niant le fait que les conditions de travail au tram-train sont très difficiles.

Mais la haine de classe ne fait pas rouler les trains, et la grève gênait beaucoup la direction. Alors qu'elle prétendait jusque-là qu'il n'était pas possible d'augmenter les primes, elle a fini par concéder une hausse. Même si tout n'est pas finalisé, cela pourrait représenter 30 euros par mois.

Après quinze jours de lutte, ce recul montre que la mobilisation paie. Et la grève, menée par les grévistes eux-mêmes, avec de nombreuses discussions, a soudé les conducteurs. Un acquis essentiel pour l'avenir.

Correspondant LO



À Nantes, un vendredi de grève

Conscients des coups portés par la direction de la SNCF, les cheminots de la gare de Nantes ont décidé de faire grève vendredi 21 décembre, soutenus par la CGT, Sud Rail et FO.

En effet la direction, après avoir annoncé 19 suppressions de postes aux guichets, continue sa politique de saignée sur l'emploi en supprimant trois postes à l'accueil de la gare de Nantes, malgré les besoins des voyageurs, qui demandent la présence de cheminots dans les gares.

En trois ans, ce sont

plus de 8000 emplois que la direction de la SNCF a supprimés, au détriment des conditions de travail et de la qualité du transport pour les voyageurs. Ceux-ci se plaignent de ne plus voir personne dans les gares TER de la région, où la direction a déjà supprimé le personnel et a fermé à tout-va les guichets. Les

cheminots ont donc décidé de se faire entendre collectivement ce jour-là par la grève. La SNCF aurait les moyens d'embaucher du personnel en nombre suffisant, à commencer par ceux qui travaillent souvent en contrat précaire aux côtés des cheminots. Les travailleurs de la société USP nettoyage ont d'ailleurs donné l'exemple ce même jour en faisant grève pour leurs salaires!

Correspondant LO

À Châtillon, pour les salaires, le compte n'y est pas!

Depuis plusieurs semaines, dans l'atelier de maintenance des TGV Atlantique de Châtillon, dans les Hauts-de-Seine, plusieurs débrayages ont montré le mécontentement des cheminots.

Le 28 novembre, une équipe de 28 agents du service électrique posait la caisse à la prise de service du matin. Mécontents, ils réclamaient des embauches, une prime de compensation pour le travail en sous-effectif et des formations.

Malgré les menaces et les pressions de l'encadrement, l'équipe refusait de reprendre le travail et disait à la direction : « Faites vos propositions, nous, on peut tenir un mois, la prime de fin d'année arrive... »

À 13 heures, la direction

proposait une prime de 200 euros net et le paiement des heures de grève. L'équipe discutait et acceptait alors de reprendre le travail.

Manifestement inquiet que le mouvement fasse tache d'huile, le lendemain, le directeur d'établissement annonçait, avant même tout autre débrayage, le versement d'une prime

de 100 euros net pour tout l'établissement. Même si elle s'est ajoutée à l'annonce d'une prime exceptionnelle entre 200 et 400 euros pour 100 000 cheminots, cela n'a pas calmé le mécontentement.

Une vingtaine de cheminots ont débrayé et se sont réunis pour discuter des salaires le 11 décembre. La semaine suivante, ceux d'un

autre secteur ont fait grève en matinée, en soirée et en nuit, réclamant une prime de surtravail.

Malgré les manœuvres du cadre accusant les grévistes de vérialité, les cheminots savent qu'ils sont au contraire dans leur bon droit quand ils réclament par la lutte d'obtenir un salaire décent.

Correspondant LO

Un licenciement scandaleux

Vendredi 21 décembre, à la gare Montparnasse, une centaine de cheminots sont venus, appelés en urgence, soutenir un conducteur menacé par une procédure de licenciement totalement scandaleuse et arbitraire, car aucun fait ne lui a été reproché.

Embauché depuis trois ans, ce conducteur devait obtenir un changement de qualification. Mais la direction a invoqué un avis d'incompatibilité provenant du ministère de l'Intérieur suite à une enquête administrative pour entamer une procédure totalement inique de

licenciement.

Le 4 décembre, sans jamais le convoquer ni lui notifier un reproche, la direction le suspendait, avec interdiction de pénétrer dans les locaux SNCF. Selon la CGT du secteur, elle a prétendu avoir détruit l'avis d'incompatibilité, qu'elle n'a donc jamais

remis à l'agent. N'ayant aucun fait à lui reprocher, elle a refusé de lui remettre une demande d'explication et d'engager un conseil de discipline suivant la procédure habituelle, lui ôtant toute possibilité d'accéder à son dossier et d'exercer un quelconque recours. La direction s'appuie sur la loi Savary dite de sécurité intérieure pour justifier la procédure de licenciement, alors même que cette loi prévoit un reclassement sur un poste non sensible

en cas d'avis d'incompatibilité. Enfin, comble de cette procédure kafkaïenne, le 21 décembre, les vigiles interdisaient au conducteur d'assister à son propre entretien préalable à licenciement, au prétexte qu'il n'avait plus le pass lui permettant d'entrer dans les locaux!

Il a fallu l'intervention collective de la centaine de cheminots pour faire céder les grilles, envahir le hall d'entrée du siège et imposer à la direction sa

présence lors de l'entretien.

La direction multiplie les sanctions contre les cheminots. Derrière cette nouvelle affaire, elle tente d'imposer l'arbitraire le plus total en matière de licenciement, en invoquant les lois antiterroristes. Au travers de cette procédure scandaleuse, ce sont les droits élémentaires des travailleurs qui sont menacés et doivent être défendus.

Correspondant LO

Hôtel Park-Hyatt: victoire après 87 jours de grève

Vendredi 21 décembre, suite aux reculs des directions du palace Hyatt et de son sous-traitant STN, les grévistes de l'hôtel ont voté la reprise du travail, après près de trois mois de grève.

Le groupe Hyatt, société hôtelière mondiale basée à Chicago, possède 667 établissements dans 54 pays, avec plus de 100 000 salariés. Il prétend être « une grande famille soucieuse de prendre soin des gens pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes ».

Au palace Hyatt-Vendôme, le seul de la place parisienne à avoir recours à la sous-traitance, les clients paient de 1 000 à 15 000 euros la nuitée, mais les salaires des travailleurs sont les plus bas des palaces parisiens. Une expertise demandée par les délégués syndicaux démontre pourtant que ce palace est le plus rentable.

Au début de la grève, les salariés de STN exigeaient leur intégration au sein du personnel de l'hôtel et les salariés de Hyatt une augmentation de trois euros de l'heure. Les deux directions de combat n'ont pas hésité à faire intervenir à plusieurs reprises vigiles et policiers contre le piquet de

grève qui se tenait en permanence devant la porte d'entrée de l'hôtel. Elles menaçaient les grévistes de poursuites judiciaires pour nuisances sonores, en s'appuyant sur le comité Vendôme constitué des grands bijoutiers du quartier. Malgré ces pressions multiples, les travailleurs n'ont pas cédé.

Face à leur détermination, la direction de Hyatt a avancé la dernière séance de négociation pour sortir du conflit avant Noël. Elle oppose toujours un non catégorique à la revendication d'intégration du personnel sous-traitant, mais la société STN a inscrit dans les contrats de travail les acquis obtenus de haute lutte les années précédentes, en particulier les salaires, le remboursement de la carte navigo, etc. Si Hyatt change de sous-traitant, ce dernier n'aura pas le droit de revenir sur ces conditions.

D'autre part, la direction de Hyatt a dû accepter l'élection de 13 délégués de



proximité de l'entreprise sous-traitante, que les ordonnances Macron laissaient au bon vouloir des directions d'entreprise.

Pour les salariés de l'hôtel, la direction s'est engagée à relever les salaires sur la grille de rémunération la plus avantageuse de l'hôtel Hyatt Étoile. Selon les catégories, les salaires peuvent être supérieurs de 19 à 280 euros.

Autre petite victoire : la gouvernante générale, dont le départ avait été demandé en raison de son harcèlement du personnel, prendra

un congé inhabituel la semaine de la reprise du travail.

Les salariés ont tissé des liens très forts dans cette lutte et ont su se faire respecter. Ils voient d'ailleurs comme un effet collatéral de leur mouvement la victoire des 80 femmes de chambre d'un palace proche, le Bristol, qui, en brandissant une simple menace de grève, ont obtenu une augmentation mensuelle de 150 euros.

Quand, à l'issue de la dernière séance de négociation, la clameur « On a gagné » a

résonné sur les trottoirs de la rue de la Paix, tous les bijoutiers du quartier sont soudainement sortis sur leur pas de porte. Ils étaient soulagés, car le commerce pouvait enfin reprendre ses droits, leurs clients pouvaient revenir acheter leurs cadeaux à plusieurs dizaines de milliers d'euros, sans être gênés par ces salariés bruyants. Mais ceux-ci ont fait éclater leur joie de s'être fait respecter par leur patron et aussi par tout ce beau linge qui peuple la rue de la Paix.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Climat : une pétition ne suffira pas

Une pétition a été lancée mardi 18 décembre par quatre ONG de manière à appuyer leur recours en justice contre l'État français, auquel elles reprochent son « inaction face au changement climatique ». La pétition a recueilli près de 1,7 million de signatures en une semaine, davantage que les deux autres pétitions les plus populaires, qui dénonçaient la loi El Khomri pour l'une, et les taxes sur les carburants pour l'autre.

Les ONG initiatrices de la pétition et les artistes apparaissant dans le clip de présentation véhiculent bien des illusions : d'abord sur le rôle de l'État, qui, selon eux, aurait « la responsabilité de protéger l'environnement, la santé et la sécurité humaine » ; ensuite sur le poids de la justice, présentée comme un « vrai levier » qui pourrait contraindre l'État à respecter ses promesses dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre.

Le résultat d'une telle procédure judiciaire, qui devrait durer deux ou trois ans, est pourtant plus qu'aléatoire. Un recours

du même type s'est fait aux Pays-Bas. Il a eu pour conséquence qu'un tribunal ordonne en 2015 à l'État néerlandais de relever ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce jugement a été confirmé en appel en octobre 2018... Mais comment obliger l'État néerlandais à passer à l'action ? L'association qui a lancé la procédure en est réduite à faire appel à la conscience des dirigeants néerlandais, sinon, dit-elle, « ils seront tenus pour responsables de leurs actes ».

Il n'en reste pas moins que le succès fulgurant de la pétition demandant



des comptes à l'État français montre que beaucoup, et de plus en plus, ne sont pas dupes des discours aussi creux que culpabilisants de ses dirigeants. Les appels aux petits gestes du quotidien comme le tri sélectif, l'économie d'eau, le compost dans son jardin ou bien l'usage d'une trottinette, censés résoudre tous les problèmes selon les gouvernements, apparaissent de

plus en plus pour ce qu'ils sont : un alibi et une feuille de vigne pour cacher l'impuissance des États et en fait leur complicité avec les pollueurs de la planète.

Le problème en effet se pose à une toute autre échelle, celle de la maîtrise et de la gestion au niveau mondial des ressources énergétiques et des émissions des gaz à effet de serre. Les capitalistes, qui

ne respectent que la loi du plus fort et du profit maximum, comme les États qui ne leur refusent rien, sont bien incapables d'offrir ne serait-ce qu'un début de solution à ce problème, comme d'ailleurs à tous les autres. Une pétition ne suffira pas, il faudra mettre tous ces gens-là, qui actuellement dirigent la société, hors d'état de nuire.

Valérie Fontaine

Migrants à la rue : une politique inhumaine

Jacques Toubon, anciennement politicien de droite et maintenant Défenseur des droits, a dénoncé la dégradation sanitaire et sociale de la situation des migrants en France.

Alors que le froid de l'hiver s'installe, plusieurs milliers d'entre eux vivent dans la rue, sans hébergement ni lieu d'accueil. Ils seraient ainsi 800 à 1 200 à Paris et Saint-Denis, 500 à Calais, 400 à Grande-Synthe dans le Nord, 200 à Oustréham dans le Calvados, et plusieurs dizaines dans

d'autres ports de la Manche.

En journée, les migrants sans domicile se réfugient dans des bibliothèques, des fast-foods, des gares ; la nuit, ils dorment dans les parcs, sous les ponts, dans les recoins des échangeurs routiers, voire dans les bois. Les associations de soutien rapportent qu'il s'agit de plus

en plus souvent de familles, et pas seulement d'hommes seuls. Selon Médecins du monde, la part des mineurs, âgés de 10 ans en moyenne, progresse pour représenter maintenant 14 % des migrants. Selon Toubon, ces migrants « se retrouvent dans un état de dénuement extrême, dépourvus de tout abri et ayant comme première préoccupation de subvenir à leurs besoins vitaux ». Il constate « une détérioration sans précédent de la

santé des exilés, avec un développement inquiétant des troubles psychiques ».

L'hébergement d'urgence est saturé. En région parisienne, quelque 200 migrants arrivent chaque jour, et seulement 250 places sont libérées dans les Centres d'accueil et d'examen des situations. En outre, depuis la destruction de la « jungle » de Calais en octobre 2016, le gouvernement veut y empêcher tout campement. La police y enlève immédiatement les toiles de tente ou les duvets laissés à proximité des camionnettes où ont lieu les distributions de repas. À Grande-Synthe, le 31 octobre, 600 migrants ont été évacués d'un camp de fortune insalubre. Au nord-est de Paris, à la Porte de la Villette, un camp de

1 900 personnes a été détruit en mai. Mais détruire ces camps, souvent brutalement, tout en refusant le passage vers l'Angleterre aux migrants, revient à placer ceux-ci dans une situation impossible. Dès qu'ils se regroupent, les autorités les chassent, rendant leur vie infernale. Toubon dénonce les méthodes policières destinées « à empêcher tout nouveau point de fixation », ainsi que les attaques judiciaires contre les associations pour les empêcher de venir en aide aux migrants.

Non seulement les États leur refusent la liberté de circulation, mais ils leur refusent jusqu'au droit à un gîte et à des conditions élémentaires de survie.

Michel Bondelet

Mutuelles : les assurés paieront plus

Un bras de fer a opposé la ministre de la Santé et les mutuelles et assurances qui proposent des complémentaires santé. Après avoir négocié avec le gouvernement les modalités du « zéro reste à charge », c'est-à-dire la gratuité totale de certains soins dentaires, d'optique ou d'audioprothèse d'ici trois ans, elles s'approprient à augmenter leurs tarifs de façon substantielle en 2019.

Certaines expliquaient la hausse précisément par cette réforme. Des retraités ont reçu des lettres leur annonçant des augmentations, de 9,4% parfois, d'ici à 2021. Autant dire qu'il s'agissait d'une sacrée ponction sur le pouvoir d'achat.

En pleine crise des gilets jaunes, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a qualifié de « sabotage politique » ces augmentations, menaçant les mutuelles de sanctions. Selon elle, le coût incombant aux mutuelles

et assurances, pour mettre en œuvre cette réforme, soit 250 millions d'euros, ne justifie aucune augmentation.

Après un premier rendez-vous à Matignon, les mutuelles et assurances avaient jusqu'au 20 décembre pour communiquer leurs décisions au gouvernement. Elles se sont finalement engagées à reverser 70 millions d'euros à ceux qui n'ont pas droit à des aides pour souscrire une complémentaire mais dont les revenus sont malgré tout

très modestes. Cela devrait concerner plus de 5 millions de personnes qui obtiendront en moyenne 14 euros par an. Les mutuelles et assurances se sont engagées en outre à ne pas financer la réforme du « zéro reste à charge » par des augmentations de tarifs, mais les tarifs pourront augmenter pour bien d'autres raisons qu'elles expliqueront aux assurés. Et comme le « zéro reste à charge » sera limité à certains équipements de base pas nécessairement adaptés à la pathologie de chaque malade, les déconvenues seront au rendez-vous.

Pour une santé accessible à toutes les bourses, il ne faut pas compter sur la réforme annoncée par le gouvernement, ni sur les protestations d'une ministre.

Inès Rabah

Cercle Léon Trotsky

L'industrie pharmaceutique soumise à la rapacité des capitalistes

Vendredi 18 janvier à 20 h 30

**Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - Paris 5ème
Métro Maubert-Mutualité**

Participation aux frais : 3 euros